



LUXEMBOURG

Intervention de S.E. Mme Sylvie Lucas Représentant permanent du Luxembourg

Conférence annuelle de haut niveau sur le Fonds central d'intervention pour les
urgences humanitaires

New York, le 14 décembre 2010

Intervention by H.E. Ms. Sylvie Lucas Permanent Representative of Luxembourg

Annual High-Level Conference on the Central Emergency Response Fund (CERF)

New York, December 14th, 2010

Seul le discours prononcé fait foi



Candidat au Conseil de sécurité
2013-2014
Candidate for the Security Council

Madame la Secrétaire générale adjointe,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous célébrons le 5^e anniversaire du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), et nous pouvons nous féliciter à juste titre de l'impact que ce mécanisme a eu sur le terrain en aidant à mieux répondre aux besoins des victimes des crises humanitaires.

Pour avoir été étroitement associé à la conception du CERF en 2005, alors qu'il assumait la Présidence du Conseil de l'Union européenne, le Luxembourg est particulièrement fier que le CERF ait su répondre à son premier objectif qui consiste à intervenir dans les plus brefs délais dans des situations d'urgence.

Nous notons également avec intérêt qu'en 2009, le CERF a pour la première fois déboursé plus de fonds dans des situations de conflit que dans des situations provoquées par des catastrophes naturelles.

En ce qui concerne l'administration du Fonds, nous tenons à saluer les progrès qui ont été réalisés, notamment avec l'élaboration d'un cadre de performance et de responsabilité qui permettra de mieux mesurer la valeur ajoutée du Fonds. L'actualisation des critères d'éligibilité en termes de vies sauvées simplifie la préparation des requêtes sur le terrain et permet au Fonds de financer les coordinations sectorielles (*cluster coordination*) dès l'émergence d'une situation d'urgence, ce qui renforce l'efficacité de l'aide.

Aujourd'hui, les besoins humanitaires continuent de s'accroître. Si nous pouvons nous féliciter des montants impressionnants que le CERF a permis de mobiliser, nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts et devons continuer à tout mettre en œuvre pour qu'une aide appropriée soit délivrée dans toutes les circonstances, que ce soit en Haïti, au Pakistan, en République démocratique du Congo, en Somalie ou au Sri Lanka.

Nous souscrivons ainsi à la stratégie du CERF visant à élargir la base de ses donateurs, que ce soit au niveau des Etats membres de l'ONU, au niveau du secteur privé ou même de personnes individuelles. A cet égard, nous aimerions tout particulièrement féliciter les nombreux pays qui contribuent aujourd'hui au CERF après avoir bénéficié de son assistance. Nous y voyons la preuve d'une solidarité exemplaire et le signe d'une reconnaissance pour ce que le Fonds a permis d'accomplir.

Madame la Secrétaire générale adjointe,

Le Luxembourg a soutenu le Fonds depuis sa création parce qu'il constitue un outil indispensable dans la mise en œuvre de l'assistance humanitaire.

Ce soutien va se poursuivre. Je me réjouis de pouvoir vous annoncer que le Luxembourg renouvelle avec conviction son engagement en faveur du CERF et a décidé de maintenir pour l'année 2011 sa contribution au CERF à 4,2 millions d'euros, soit quelque 5,6 millions de dollars US. Comme en 2010, mes autorités s'engagent à assurer le transfert des fonds au cours des deux

premiers mois de l'année pour mettre le CERF en mesure de répondre de manière rapide et adéquate aux besoins humanitaires.

Par cette contribution, le Luxembourg entend souligner son attachement au rôle du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies ainsi qu'à l'efficacité et à la coordination de l'action humanitaire.

Je vous remercie de votre attention.

Madam Under-Secretary-General,
Excellencies,
Ladies and Gentlemen,

As we celebrate the 5th birthday of the Central Emergency Response Fund (CERF) this year, we have every reason to welcome the impact this innovation has had on the ground in helping to respond better to the needs of the victims of humanitarian crises.

Having been closely involved in the design of the CERF in 2005, when it held the Presidency of the Council of the European Union, Luxembourg is particularly proud that the Central Emergency Response Fund has managed to fulfil its prime objective, which is to intervene as quickly as possible in emergency situations.

We also note with interest that in 2009, for the first time, more CERF funds were allocated to conflict situations than to those arising from natural disasters.

As for the management of the Fund, we would like to welcome the progress achieved, in particular in developing a Performance and Accountability Framework, which will allow for a better assessment of the Fund's added value. The life-saving criteria have been improved, which simplifies the preparation of requests on the ground. The revised criteria also allow the Fund to support cluster coordination from the beginning of a crisis, which strengthens aid effectiveness.

Today, humanitarian needs continue to grow. Although the CERF has raised an impressive amount of funds, we cannot afford to relent in our efforts. We must continue to do everything we can so that an adequate level of aid can be provided in all circumstances, be it in Haiti, in Pakistan, in the Democratic Republic of Congo, in Somalia or in Sri Lanka.

Therefore we support the CERF's strategy to enlarge its donor base, be it at the level of UN Member States, at the level of the private sector or indeed at the level of individual donors. In this respect, we would like to warmly congratulate the many countries that today contribute to the CERF after having benefited from the Fund's assistance. This is a perfect example of solidarity, and it shows recognition for what the Fund has been able to achieve.

Madam Under-Secretary-General,

Luxembourg has supported the Fund from the outset because it constitutes an indispensable tool for implementing humanitarian assistance.

This support will go on. I am delighted to be able to announce that Luxembourg has renewed its commitment to the Central Emergency Response Fund by conviction and has decided to maintain its contribution to the CERF for the year 2011 at the level of 4.2 million Euros, or approximately 5.6 million U.S. dollars. As in 2010, my authorities pledge to transfer the funds in the course of

the first two months of the year in order to enable the CERF to respond quickly and adequately to humanitarian needs.

With this contribution, Luxembourg would like to underscore its support for the role of the United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) as well as for the effectiveness and coordination of humanitarian action.

Thank you for your attention.